

Afin de maîtriser le budget des dépenses énergétiques et d'avoir une démarche environnementale, la Commune a lancé un diagnostic énergétique pour les bâtiments communaux et pour l'éclairage public.

A la lecture des conclusions, un plan d'actions a été proposé à la commune.

L'ancienne chaudière de l'école a été remplacée par une chaudière à condensation.

Tous les radiateurs énergivores de la salle des fêtes, de la cantine et de la mairie ont été remplacés par des radiateurs radians.